

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Alpes de Haute-Provence

Service départemental d'incendie et de secours

COMMUNICATION N° 2020-02(DIR)

EXTRAIT DU REGISTRE

DES COMMUNICATIONS DU BUREAU

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

L'an deux mille vingt et le 16 septembre le Bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Pierre POURCIN.

Date de convocation : 4 septembre 2020

Nombre d'élus en exercice : 4

Présents : 4

Absents : 0

Votants : 4

Réception en Préfecture le :

Délibération certifiée exécutoire le :

Etaient présent(e)s : Monsieur Robert GAY, 1^{er} vice-président ; Madame Geneviève PRIMITERRA, 2^{ème} vice-présidente ; Monsieur Serge SARDELLA, membre du Bureau.

Objet Bâtiment industriel et à usage de bureaux

La Direction Départementale située à Digne-les-Bains ne dispose plus des possibilités **intra-muros** nécessaires au bon fonctionnement du service. Cette situation est fortement préjudiciable à la **qualité** du travail réalisé et vient fortement dégrader les conditions de travail.

Depuis de nombreuses années les personnels de la direction voient leur espace de travail **contraint** ce qui impose la présence de 2 à 3 agents par bureau.

La situation sanitaire actuelle est venue aggraver le mal-être généré par l'exiguïté des locaux. Dans ce contexte, le niveau d'absentéisme est en hausse et génère de réelles difficultés de fonctionnement de l'établissement public.

Dans sa délibération 2020-09 en date du 10 mars 2020, le conseil d'administration a acté le projet de construction d'un bâtiment pour l'état-major sur le terrain mitoyen à la direction départementale, propriété du SDIS. Toutefois, dans le contexte économique actuel et compte tenu des priorités portant sur la construction des centres de secours, le financement de cette construction ne peut être envisagé qu'à échéance de 5 à 10 ans.

Dès lors, il est proposé une solution alternative qui permettrait de répondre aux besoins de surfaces supplémentaires sans modifier l'échéancier des constructions des centres d'incendie et de secours.

La solution proposée porte sur l'achat d'un ensemble immobilier situé sur la commune d'Aiglun (04 510), zone d'activités économiques (ZAE) Espace Bléone, rue Paul DELAYE d'une superficie totale est de 2 378 m².

Le bâtiment proposé est une construction (2016/2017) en RDC avec un étage partiel. Il a une superficie totale de 847 m² dont 534 en RDC et 313 à l'étage.

La construction est de type industriel. La structure et la charpente sont métalliques. Le parement des façades et la couverture sont de type bardage double peau avec isolant. Les espaces aménagés sont de type cloisonnements plaques de plâtre et faux plafond.

L'ensemble est en très bon état et malgré quelques finitions à réaliser, il est parfaitement adapté aux besoins du SDIS et offre toutes les conditions nécessaires à la mise en place d'une plate-forme logistique regroupant les services : ateliers, habillement, radio/informatique, vérification du petit matériel et pharmacie à usage interne.

Ainsi, les locaux libérés par le groupement technique et logistique redistribués sur le site d'Aiglun pourront être redéployés au profit des services maintenus sur le site actuel de Digne-les-Bains afin offrir les espaces nécessaires.

Disposition financière

Dans l'attente d'une acquisition en pleine propriété, le bâtiment fera l'objet d'un bail de location de 5 000 € HT et hors charges.

Au préalable, une visite du bâtiment sera organisée à l'attention des membres du Bureau et l'avis des domaines sera requis conformément à la réglementation.

Il sera proposé au CASDIS un amendement du plan pluriannuel bâtiminaire 2020/2030 (délibération 2020-09 DIR) intégrant l'achat de cette propriété pour un coût global de 820 000 TTC.

Il est demandé aux membres du Bureau de bien vouloir prendre acte de cette communication.

Le Bureau du Conseil d'administration a pris acte de cette communication les jours, mois, an que ci-dessus.

Le Président du Conseil d'administration



Pierre POURCIN



CIS	Type de travaux	Coût TTC de l'opération	SDIS	Commune + TVA	DETR (ou Europe / Région)	Département
Répartition financière de l'opération						
DDIS Digne-les-Bains	E. énergie - EEF	2 163 000 €	475 000,00 €	333 000 €	500 000 €	546 000 €
DDIS Aiglun	Bât. GSSM-GTL	820 000 €	220 000,00 €	-	-	600 000 €
Colmars-les-Alpes	Réfection Toit	196 000 €		78 400 €	117 600 €	
Sisteron	Reconstruction	2 402 400 €		960 960 €		1 441 440 €
Saint-André-les-Alpes	Extension	692 440 €		276 976 €	415 464 €	
Castellane	Restructuration	1 386 000 €		554 400 €	831 600 €	
Riez	Reconstruction	1 757 840 €		703 136 €		1 054 704 €
Céreste	Reconstruction	1 223 600 €		489 440 €	734 160 €	
Entrevaux	Extension	523 320 €		209 328 €	313 992 €	
La Motte-du-Caire	Reconstruction	1 123 920 €		449 568 €		674 352 €
Barrême	Extension	507 220 €		202 888 €	304 332 €	
Saint-Martin-de-Brômes	Extension	407 750 €		163 100 €	244 650 €	
Colmars-les-Alpes	Reconstruction	1 388 800 €		555 520 €		833 280 €
Seyne	Extension	820 960 €		328 384 €	492 576 €	
Quinson	Extension	307 090 €		122 836 €	184 254 €	
Allos	Reconstruction	1 163 120 €		465 248 €		697 872 €
Valensole	Reconstruction	1 123 920 €		449 568 €		674 352 €
Reillanne	Reconstruction	1 123 920 €	600 000,00 €	449 568 €		74 352 €
		19 267 966 €	1 295 000 €	6 792 320 €	4 138 628 €	6 596 352 €
DDIS Digne-les-Bains	Extension	2 576 650 €				
Thoard	Reconstruction	1 123 920 €				
DDIS Digne-les-Bains	Rénovation	482 160 €				